

DOSSIER DE PRESSE



**Opération de réaménagement
du bâtiment Allard**

-

Arboretum de la Maulévrerie d'Angers



Responsable des relations presse Ville d'Angers
Corine Busson-Benhammou
02 41 05 40 33 – 06 12 52 64 98
corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

L'Opération de réaménagement du Bâtiment Allard

En 2008, un diagnostic du Bâtiment Allard a été commandé par la Ville dans le cadre du suivi des bâtiments dont elle est propriétaire.

Il a révélé un défaut de solidité lié à la surcharge du 1^{er} étage due principalement au stockage des herbiers du département Botanique et des bibliothèques des associations.

Ce sont alors présentées deux options à la Ville :

- Soit fermer le bâtiment au public et donc voir les associations obligées d'exercer leurs activités dans un autre lieu ;
- Soit réaliser des travaux afin de sécuriser le bâtiment.

Afin de rationaliser au maximum le coût de l'opération, plutôt que transformer et dénaturer le bâtiment par de lourds travaux, il a été choisi de modifier la distribution des espaces afin que les charges trop lourdes pour le 1^{er} étage soient descendues au rez-de-chaussée.

Ainsi, compte tenu des besoins différents des structures hébergées, l'affectation des salles a été revue :

- La SHA et l'herbier du Département botanique sont passés du 1^{er} au rez-de-chaussée ;
- LA SESA est elle montée à l'étage.

L'essentiel de cette opération débutée en décembre 2011, s'est achevé en juin 2012.

Grâce à cette opération, le bâtiment peut continuer à recevoir du public et les associations peuvent reprendre leurs activités.

Les plus values de l'opération

La rénovation du bâtiment

Ce déménagement a été l'occasion de rénover l'intérieur du Bâtiment avec :

- le ravalement des peintures de toutes les pièces : murs et plafond ;
- le placage de certains murs ;
- le remplacement des sols ;
- l'installation d'interrupteurs et de luminaires adaptés ;
- le déplacement et création de lignes téléphoniques ;
- la révision des fermetures des portes (installation de verrous, systèmes d'ouverture à sens unique) ;
- la pose de prises électriques et téléphone.

Les associations bénéficient désormais de locaux confortables leur permettant de mener leurs activités dans un cadre agréable et fonctionnel.

La conservation du fonds documentaire de la SESA

La SESA disposait d'un fonds documentaire dont le volume important rendait difficile la gestion tant en termes de volume et de poids de stockage que de consultation. Afin de permettre un allègement de ce fonds, la Bibliothèque municipale a piloté une mission d'expertise sous l'égide du Responsable des Fonds patrimoniaux. Ainsi, un vacataire a recensé l'ensemble des ouvrages détenus et mené une expertise : ont été mesurés l'intérêt scientifique et local ainsi que la disponibilité des ouvrages et revues dans d'autres bibliothèques régionales ou sur site Internet.

Cette expertise, menée par un assistant de conservation pendant un mois et demi, a permis de distinguer :

- Les ouvrages ayant vocation à rester sur place : ceux réellement consultés et/ou présentant un intérêt scientifique et local
- Les ouvrages dont la conservation au sein du Bâtiment Allard ne se justifiait pas de par leur disponibilité dans d'autres sites angevins (Bibliothèques municipales, bibliothèques universitaires ; bibliothèque de l'Université Catholique de l'Ouest), un intérêt scientifique non avéré ou la rareté voire l'absence de leur consultation.

Si une partie de ces ouvrages n'a pas pu être conservée, une autre partie a pu être confiée à des structures extérieures :

- **La sécurisation des fonds d'intérêt national** non consultés à Angers mais capables de compléter de grandes collections nationales de référence. Ainsi des démarches de dépôt ont été entreprises auprès de :
 - **Bibliothèque nationale de France (BNF)** : 16 revues, 14 mètres linéaires
 - **Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)** : 14 revues, 7 mètres linéaires
- **La donation de fonds à des acteurs régionaux** : Conservatoire national botanique de Brest (CBNB) et Parc Naturel Régional (PNR) Loire Anjou Touraine.

La création d'une salle mutualisée

Le réaménagement a été aussi l'occasion d'optimiser les fonctions des locaux sans en modifier la structure historique.

Ainsi, il a été décidé d'aménager une salle mutualisée qui permet :

- aux associations d'organiser leurs réunions et ateliers ;
- aux services municipaux de se réunir et de réaliser des ateliers pédagogiques à destination des enfants.

Coût de l'opération

Le coût de l'opération pour la Ville pour les travaux et l'expertise du fonds du Société d'Études Scientifiques de l'Anjou s'élève à 10 000 €.

Par ailleurs, la Ville a apporté un soutien logistique pour le déménagement des associations en termes de transports des cartons et mobiliers et gestion des déchets.

Il faut souligner la collaboration active des associations qui ont participé à l'opération sur 8 mois par :

- La formalisation de leurs besoins et participation à l'avancement du projet ;
- Une suspension des activités lors des chantiers et du déménagement ;
- Un gros travail de tri et de classement.

L'arboretum de la Maulévie

Un site d'exception

Mentionné dès 1516, le lieu-dit la Maulévie est racheté en 1822 par Charles Gontard de Launay, grand-père de Gaston Allard. Horticulteur de formation, celui-ci voyage beaucoup jusqu'en 1875 pour parfaire ses connaissances naturalistes.

En parallèle, il débute dès 1863 des plantations d'acclimatation à la Maulévie. Ses nombreux contacts lui permettent de débiter une collection de chênes et de conifères. Celle-ci a pour but de proposer aux pépiniéristes angevins des espèces exotiques qui pourront enrichir leur catalogue. La ville fait d'ailleurs appel à Gaston Allard lorsqu'elle entreprend des plantations d'alignement. En 1907, lors de la visite de la Société Internationale de Dendrologie, l'arboretum compte 2 000 espèces : 1 500 arbustes et 500 arbres dont 250 conifères et 125 chênes.

Gaston Allard lègue son parc à l'institut Pasteur en 1916. C'est un ami de Gaston Allard qui s'y installe jusqu'à sa mort en 1959. Le Conseil municipal décide de sauvegarder le site menacé par l'urbanisation. Après l'achat de l'Arboretum auprès de l'Institut Pasteur le 25 février 1960, la Ville d'Angers installe les collections d'histoire naturelle botaniques (1963). La Société d'Études Scientifiques de l'Anjou, également situé place Imbach auparavant, vient se loger au rez-de-chaussée. La Société d'Horticulture quitte ses locaux de la rue Desmazière en 1975 pour venir compléter l'ensemble.

La traversée du parc est ouverte au public en 1964, la zone des conifères et des arbustes étant réservée aux spécialistes ou visites guidées.

Les extérieurs du bâtiment sont rénovés en 2001 et les jardins de l'arboretum s'ouvrent à la promenade. La simple closerie de la Maulévie, éloignée de la cité du XVIII^e, s'est transformée en conservatoire et est devenue un des plus beaux parcs de la ville d'Angers.



Le Muséum des sciences naturelles

Département botanique

Les collections du Département botanique naissent avec les études des premiers directeurs du Jardin des plantes d'Angers, juste après la Révolution. Chacun d'eux se constitua un herbier, matière première de l'étude de la flore. A la fin du XIXe siècle, le Jardin des plantes devint uniquement un parc d'agrément, l'École botanique fut transférée à la faculté de médecine (aujourd'hui jardin botanique de la faculté de Pharmacie). Les collections (herbiers et bibliothèque du Jardin des plantes) furent elles démenagées place Imbach et annexées à « l'herbier Lloyd » qui venait tout juste d'être donné à la ville (1898). En 1963, la totalité des collections migrèrent vers l'arboretum et la maison de Gaston Allard, dans des locaux moins exigus.

La richesse des collections végétales inertes (par opposition à l'arboretum par exemple) de la ville est principalement représentée par les herbiers. Même si l'informatisation de ceux-ci est encore largement incomplète, on peut estimer qu'ils contiennent 350 000 récoltes des régions centre et ouest de la France.

Il faut ici noter qu'Angers possède une des plus grandes collections municipales de France (avec Grenoble, Aix-en-Provence et Avignon). En effet, les autres grandes collections sont universitaires ou appartiennent directement à l'État. Seul le passé de la ville, l'histoire de son Jardin des plantes en particulier, peut expliquer cette richesse.

Depuis 2005, ces collections sont rattachées directement au Muséum et bénéficient du label Musées de France.

- La bibliothèque botanique, riche de 3000 ouvrages du XVI^e siècle à nos jours, est aujourd'hui indexée sur le catalogue des bibliothèques municipales d'Angers.
- Sur le site de l'arboretum, le muséum gère également en partenariat avec la Direction des Parcs et Jardins, le Jardin des biotopes, un jardin de plantes sauvages qui évoque la flore du département.
- Des animations voire des expositions (Écorces de Cédric Pollet) sont organisées sur site selon le programme du Muséum ou à la demande de groupes.



Herbier Patrin
1780 Russie /
Lac Baïkal



Herbier Maine-et-Loire
1910

La SESA

Société d'Études Scientifiques de l'Anjou

Fondée le 16 avril 1871 pendant la Commune de Paris, par des étudiants, la Société d'Études Scientifiques de l'Anjou (SESA) bénéficie du patronage d'éminents scientifiques comme le botaniste Alexandre Boreau et le chimiste Michel-Eugène Chevreul.

Ses membres souhaitent partager leurs connaissances et, dans un souci de « recherche de vérité », travailler ensemble à l'étude de la nature. D'autres sociétés cohabitent déjà à Angers et la SESA va se spécialiser dans la recherche scientifique. A cette époque, ses membres sont d'ailleurs des médecins, des pharmaciens ou des professeurs. Dès 1883, la société témoigne d'une bonne santé : elle échange son bulletin avec plus de 110 sociétés françaises et étrangères. Ses domaines de prédilection sont la géologie, la paléontologie, la botanique, la zoologie et l'archéologie. Les bulletins de ces sociétés correspondantes constituent un fonds spécialisé d'importance pour les scientifiques (qui a été réduit de manière significative suite à la réorganisation du bâtiment Allard en début d'année 2012).

Son activité s'organise autour de réunions mensuelles, de conférences et de sorties de terrains. La SESA s'intéresse avant tout à l'Anjou, mais certains membres, des correspondants notamment, mènent leurs études sur d'autres territoires.

On peut citer quelques travaux d'importance :

- Les synthèses géologiques des terrains du Primaire et du Secondaire de Couffon ;
- Les catalogues des mousses Maine-et-Loire par Bouvet ou son étude sur les ronces ;
- Les mémoires traitant des trilobites, de Pillet ;
- Les notes entomologiques de Abot ;
- Les relevés d'herborisations de Préaubert ;
- L'inventaire des haches préhistoriques de Desmazières.

Les liens avec Angers sont forts : la société est hébergée par la ville depuis toujours : chapelle Saint-Samson, logis Pincé (1873), cours municipaux (1880), place Imbach (1886), et enfin l'arboretum Allard (1863). Certains de ses membres siègent au Conseil municipal (Couffon, Guépin...) ou dirigent des établissements (Bouvet, Péneau...).

Ses membres tiennent une place importante dans la *Commission de contrôle et de surveillance du Muséum d'Angers* qui gère la conservation et l'acquisition des collections d'histoire naturelle de 1882 à 1850.

Les périodes de guerre vont freiner l'activité mais après les années cinquante l'érosion périodiques du nombre de membres aura surtout pour cause l'apparition de nouvelles associations spécialisées sur une discipline.

La SESA après plus de 140 ans d'existence, demeure la référence pour l'activité scientifique locale, sa pluridisciplinarité restant la meilleure preuve de son ouverture et de sa curiosité à l'égard de tous les champs scientifiques.

Président : Yves Barthet / 9 rue du Château d'Orgemont, 49000 ANGERS / sesa49@gmail.com / 02 41 74 33 80 / Permanence : jeudi 14h30-17h sauf vacances scolaires / Le bulletin de la SESA est consultable à Angers dans les fonds suivants : SESA ; Muséum ; Bibliothèque Toussaint ; Archives départementales...

La SHA

Société d'Horticulture d'Angers et du Maine-et-Loire

Héritière du Comice horticole, La Société d'Horticulture d'Angers et du département de Maine-et-Loire a été fondée en 1864. Elle regroupait professionnels et amateurs autour des plantes cultivées pour les jardins.

Dans le territoire angevin où l'industrie et la recherche horticoles sont denses, la SHA encourage et promeut l'horticulture dans toutes ses applications. Elle fait notamment le lien entre les chercheurs, les professionnels de l'horticulture, les utilisateurs et les amateurs.

Dès son origine, la SHA a compris l'importance de l'enseignement professionnel. Elle délivre des cours pour toutes les filières : arboriculture, viticulture, maraichage, floriculture ou encore paysagisme... Cette activité s'est poursuivie jusque dans les années 70, période de création des écoles supérieures.

La SHA participe aujourd'hui aux actions en faveur de la connaissance, de la promotion et de la protection du patrimoine horticole.

L'activité se déploie autour du bureau et lors des réunions mensuelles. La société organise des ateliers animés par des spécialistes, une bourse d'échanges de plantes ainsi que des visites et voyages (en France ou à l'étranger). Elle est également présente dans de nombreux salons et fêtes des plantes, elle participe enfin à différents jurys (jardins familiaux...). Le bulletin semestriel relate les activités et publie les comptes rendus de réunions et articles divers.

Une riche bibliothèque horticole (environ 3000 volumes) est à la disposition des membres qui peuvent consulter au siège de la société.

Président Jean-Louis de la Celle
9 rue du Château d'Orgemont, 49000 ANGERS
Permanence : jeudi 14h30-17h sauf vacances scolaires
sha49@wanadoo.fr / 02 41 66 68 83 / répondeur : 02 41 66 89 45
<http://sha49.site.voila.fr>